

Image not found or type unknown



Sejour enfants en france - scolarite ecole privee

Par **Sarak2012**, le **26/06/2014** à **07:27**

Bonjour

Je suis Algerien, residant aux Emirats Arabes Unis et desirant scolariser mes deux filles (10 et 14 ans) dans une école privée en France. Ma femme sera appelée a' s'installer aussi en France durant la scolarité des enfants.

Je souhaiterai avoir des informations sur les procédures/conditions pour obtenir les permis de sejour pour ma femme et mes 2 filles.

Cordialement,

Par **domat**, le **26/06/2014** à **09:54**

bjr,

pour avoir les renseignements précis, vous devez vous rendre dans un consulat de france de votre pays de résidence.

mais votre épouse et vos enfants doivent obtenir un visa long séjour.

cdt